

Les Berbères constituent le substrat pré-arabe du Maghreb. À l'issue des guerres puniques et de la défaite de Carthage (146 avant J.-C.), le nord de l'Afrique connaît une période de romanisation puis, à partir du II^e siècle, de christianisation. L'expansion arabo-musulmane, non sans résistance des tribus berbères au pouvoir des califes, a pour conséquence, à partir du VIII^e siècle, une islamisation de tout le nord de l'Afrique, mais une arabisation incomplète. Au Moyen-Âge, ce sont des dynasties berbères musulmanes qui contrôlent la région. L'essentiel de la population du Maghreb est constitué de Berbères arabisés, bien plus que de descendants des conquérants arabes. Il est donc préférable de distinguer les Berbères des berbérophones.

Les berbérophones forment la **principale minorité linguistique au Maghreb**. L'aire berbérophone s'étend du Maroc atlantique à l'oasis de Siwa à l'ouest de l'Égypte et de la Méditerranée au Sahel (Niger, Mali), principalement dans des régions montagneuses (Rif, Atlas, Kabylie, Djebel Nefoussa), oasiennes (Mzab, Ghadamès), insulaires (Djerba). Vaste, mais discontinue, elle est fragmentée en de nombreuses variétés dialectales, comme le kabyle en Algérie, le chleuh ou le rifain au Maroc, le nafusi de l'ouest de la Libye ou encore le touareg au Sahara et au Sahel. La majorité des berbérophones parlent aussi l'arabe. On peut estimer la proportion de berbérophones à 40 % au Maroc, 25 % en Algérie, 6 % en Libye. En Tunisie et en Égypte, ils sont peu nombreux.

La revendication berbère se présente comme celle d'un peuple, le peuple amazigh. Elle porte avant tout sur la reconnaissance culturelle, ce qui pose la question du statut de la langue, de son enseignement, de la toponymie, mais aussi de l'état civil du point de vue de la légalisation des prénoms non arabes.

En Algérie, la loi du 6 janvier 1991 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe **impose l'arabisation aux berbérophones** qui manifestent en masse pour protester. Alors que ses locuteurs constituent une minorité linguistique autochtone pré-arabe, le tamazight est considéré comme une langue étrangère au même titre que le français. Suite au boycott des écoles en Kabylie, le gouvernement a créé un Haut-Commissariat à l'amazighité, chargé de mettre en place un enseignement facultatif du tamazight dans les régions berbérophones. **En 2002**, suite à des émeutes meurtrières en Kabylie, **le tamazight accède au statut de langue nationale**, mais non de langue officielle. Enfin, **la révision constitutionnelle de 2016 donne au tamazight le statut de langue nationale et officielle**. Dans la pratique, l'arabe garde sa prééminence et seulement 2,6 % des enfants scolarisés reçoivent un enseignement de langue berbère.

Au **Maroc**, le préambule de la **Constitution de 2011** affirme l'identité nationale une et indivisible, « forgée par la convergence de ses composantes arabo-islamique, amazighe et saharo-hassani, nourrie et enrichie de ses affluents africain, andalou, hébraïque et méditerranéen » et l'article 5 précise que « **l'amazigh constitue une langue officielle de l'État** ». La lente mise en place de l'enseignement de langue berbère a provoqué un débat sur la graphie à choisir pour transcrire des langues de tradition orale. C'est finalement la graphie tefinagh, plus ancrée dans la tradition berbère, qui a été préférée à la graphie latine, jusqu'alors employée au Maroc et porteuse d'une plus grande universalité, et à la graphie arabe jugée par ses tenants plus conforme au contexte arabo-musulman.

ZOOM

La question berbère en Algérie et en Libye

À l'indépendance de l'Algérie, le FLN met en place une politique d'arabisation de l'enseignement et de l'administration. Un premier soulèvement, connu sous le nom de « Printemps berbère », a lieu en Kabylie en 1980, puis en 2001 se déclenche le Printemps noir de Kabylie. Ces émeutes, violemment réprimées par les forces de l'ordre, feront plus de 100 morts et des milliers de blessés. Depuis ces événements, le Mouvement pour

l'autodétermination de la Kabylie, mouvement autonomiste kabyle, a évolué en indépendantisme. Les indépendantistes kabyles dénoncent avec virulence « le socialisme arabo-islamique, [...] cocktail d'autoritarisme soviétique et de despotisme oriental » du gouvernement algérien qui, de son côté, analyse en termes de néocolonialisme une revendication initialement instiguée par des intellectuels kabyles vivant en France.

Des tensions sont aussi observables périodiquement dans le Mzab, où la population autochtone est non seulement berbère, mais constitue un isolat ibadite. Il faut néanmoins éviter d'attribuer les émeutes du Mzab (2013-2014) à de seuls mobiles ethniques ou religieux, car l'enjeu foncier est devenu primordial dans un contexte d'afflux de populations extérieures arabes et de croissance urbaine rapide des oasis.

En Libye, Mouammar Kadhafi considère la berbérîté comme une modalité de l'arabité et voit dans la volonté d'utiliser et de maintenir le berbère « une prétention réactionnaire, inspirée par le colonialisme » (G. et H.-G. Ebert, cité par S. Chaker et M. Ferkal). Les Berbères, niés et discriminés par le régime, subissent une arabisation forcée ; la moindre manifestation de berbérîté est réprimée. Dès les débuts du soulèvement contre Kadhafi, les montagnards du Djebel Nefoussa (du nom de la population berbère locale), devenu Djebel Gharbi (montagne occidentale) sous Kadhafi, font irruption dans le jeu politique libyen et les combats en affichant leur berbérîté : drapeaux berbères, inscriptions en tîfinagh, usage du nafusi dans les comités révolutionnaires et les commandements militaires locaux... Mais rapidement, le Congrès national amazigh libyen, auquel participent aussi les Touaregs, se heurte au positionnement arabe et islamiste du Conseil national de transition. Le sort des minorités est loin d'être réglé dans les soubresauts de l'après-Kadhafi.

Extrait de B. Dumortier, chapitre 18 de *Géopolitique de l'Afrique et du Moyen-Orient*, Dunod, 2017